

LES EMBÂCLES

Objectif:

- Améliorer l'environnement du cours d'eau pour les usagers.
- Restaurer des secteurs dégradés propices aux poissons (sites de reproduction, de croissance et d'alimentation).
- Limiter les risques d'inondation.
- Améliorer la circulation des poissons.
- Restaurer la circulation de l'eau en favorisant l'auto épuration.

Mise en pratique:

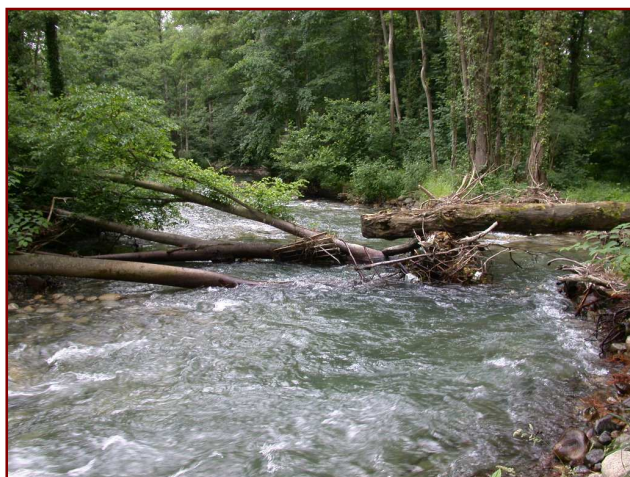
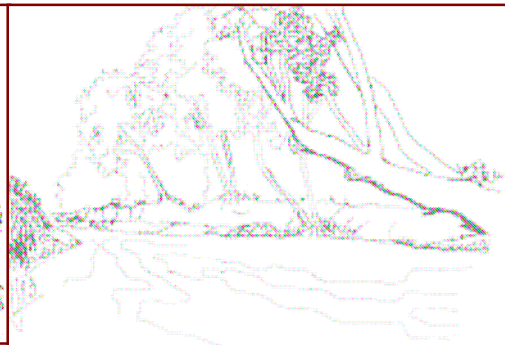
Selon les cas, les embâcles peuvent être propices au milieu aquatique (abris hydrauliques, abris contre les prédateurs et zones de nurseries et de nourriture) comme ils peuvent leur être néfastes (érosion, inondation, accumulation de matière organique).

Avant d'opérer à son enlèvement, un embâcle nécessite un suivi et une observation de son évolution.

AVANT



APRES



L'enlèvement des embâcles dans le lit du cours d'eau et en bas de berge sera réalisé à l'aide d'un treuil monté sur tracteur, d'une pelle mécanique, ou d'une pince forestière montée sur un bras de pelle. On veillera, au moment du treuillage, à ne pas causer de dommages importants, ni à la berge, ni à la végétation qui doit rester en place.

Les produits végétaux extraits de la rivière seront éliminés (par brûlage, transport en décharge) ou stockés hors d'atteinte des crues. Les produits autres que végétaux extraits des embâcles (tels que ferrailles, grillages, carcasses, épave, textiles, plastiques....) seront évacués et mis en centre de traitement.

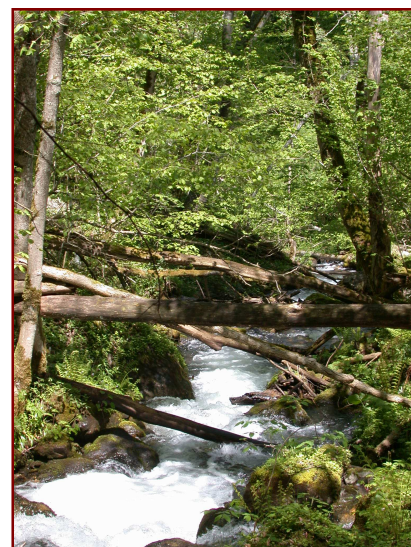
Supprimer un embâcle induit l'accélération du courant dans le cours d'eau, ce qui peut engendrer: une reprise de l'érosion et une modification du profil du cours d'eau. Une surveillance du comportement de la rivière en aval (et en amont petite érosion progressive) est importante.

Les recommandations:

Certaines espèces (peuplier, saule, chêne) ont tendance à se coucher en vieillissant. Pour une gestion à long terme, ces espèces sont donc à éloigner des cours d'eau.

Les travaux en rivière sont interdits pendant la période de reproduction des poissons.

Le bois extrait des embâcles sera évacué au-delà du lit majeur, hors de la portée des crues ou bien brûlé sur place. Les autres déchets seront évacués en déchetterie.



Autres exemples



Embâcles sur les Adours



Avant et après les travaux de suppression d'embâcles



Embâcles formés après une crue



Embâcles supprimés